



Projet Uccle

Communiqué de presse

Bruxelles, le 11 février 2025

Théâtre le Public à Uccle : Stop ou encore

Des inquiétudes infondées concernant l'impact environnemental de **la réaffectation de l'ancienne justice de paix en théâtre** à Uccle-Centre **ralentissent fortement** la mise en chantier du projet.

Trois riverains du quartier d'Uccle-Centre ont introduit des recours juridiques contre les permis délivrés par la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune d'Uccle, qui intervient activement dans les deux procédures pour soutenir le projet. Depuis le début, la Commune d'Uccle soutient cette initiative et s'engage pleinement à en défendre la réalisation.

Ces permis d'Urbanisme et d'Environnement sont essentiels à la réalisation de notre projet de théâtre, un nouveau lieu de culture porté par le Théâtre le Public.

Selon ces opposants, ce projet soulève des préoccupations majeures concernant les nuisances pour les riverains.

Cependant, ces préoccupations ont déjà été examinées et rejetées par le Collège d'Environnement bruxellois.

Nous attendons désormais avec impatience la date de l'**audience du Conseil d'Etat**, qui devra se prononcer sur le recours relatif au **permis d'Urbanisme**.

La décision du Conseil déterminera la suite du projet :

1. Recours non fondé : les travaux pourront débuter dans les plus brefs délais et un nouveau théâtre ouvrira ses portes 18 mois après le début des travaux, en septembre 2027
2. Recours fondé et suspension du permis d'une manière ou d'une autre : le projet d'ouvrir un théâtre Le Public à Uccle ne se réalisera pas.

Nous avons à cœur de concrétiser ce projet pour enrichir la vie culturelle d'Uccle, tout en poursuivant nos activités à Saint-Josse.

Mais les retards nous mettent en difficulté vis-à-vis des investisseurs et des constructeurs, et la réalisation du projet est désormais en danger.

POUR UN NOUVEAU THÉÂTRE À UCCLE

Ce nouveau lieu a pour objectif de compléter et d'étendre nos activités de la rue Braemt !

A l'origine

Dans le cadre de la redynamisation du quartier d'Uccle Centre, la Commune d'Uccle a lancé un appel à projet afin de conclure un bail emphytéotique portant sur les bâtiments de l'ancienne Justice de Paix, au Parvis Saint-Pierre d'Uccle, afin de les réhabiliter et d'y développer des activités culturelles.

L'ASBL Le Public ainsi que la société Espace Public, créée à l'occasion de ce projet, ont été désignées par le Collège ainsi que le Conseil communal d'Uccle comme lauréat de ce concours.

La proposition des deux partenaires tant au niveau architectural, qu'au niveau des prestations culturelles et récréatives participe à la dynamique du quartier et à sa revitalisation, par la tenue de représentations théâtrales et la présence de l'horeca et la tenue d'activités socio-culturelles en journée.

La société Espace Public se présente comme porteur du projet immobilier et de la recherche de son financement tandis que l'ASBL Le Public assurera la programmation créative et l'occupation des lieux dès son ouverture (dans le courant de la saison 2025-2026).

Les bâtiments de la Justice de Paix sont situés au coeur du centre historique et névralgique d'Uccle. Ses façades néoclassiques ont abrité successivement la maison communale, un hôtel, les services de police et de pompier.

Ce complexe d'environ 3.500m², qui se réinvente tout le temps, est tout à fait adapté pour accueillir une nouvelle affectation culturelle, telle qu'un théâtre. Sa situation stratégique à Uccle apporterait un nouvel intérêt récréatif et culturel, au coeur de la Commune.

Les volumes et superficies ont été entièrement repensés par l'atelier Metzger et Associés Architecture (Ma2) afin d'y installer toutes les fonctions nécessaires au bon fonctionnement des activités du Théâtre le Public. Ainsi une grande partie de l'existant sera conservé et réaménagé.

Le projet de rénovation permettra dans le même temps d'optimiser le bâtiment face aux enjeux écologiques.

Aujourd'hui

Espace Public S.A. entre dans la phase du financement du projet architectural.



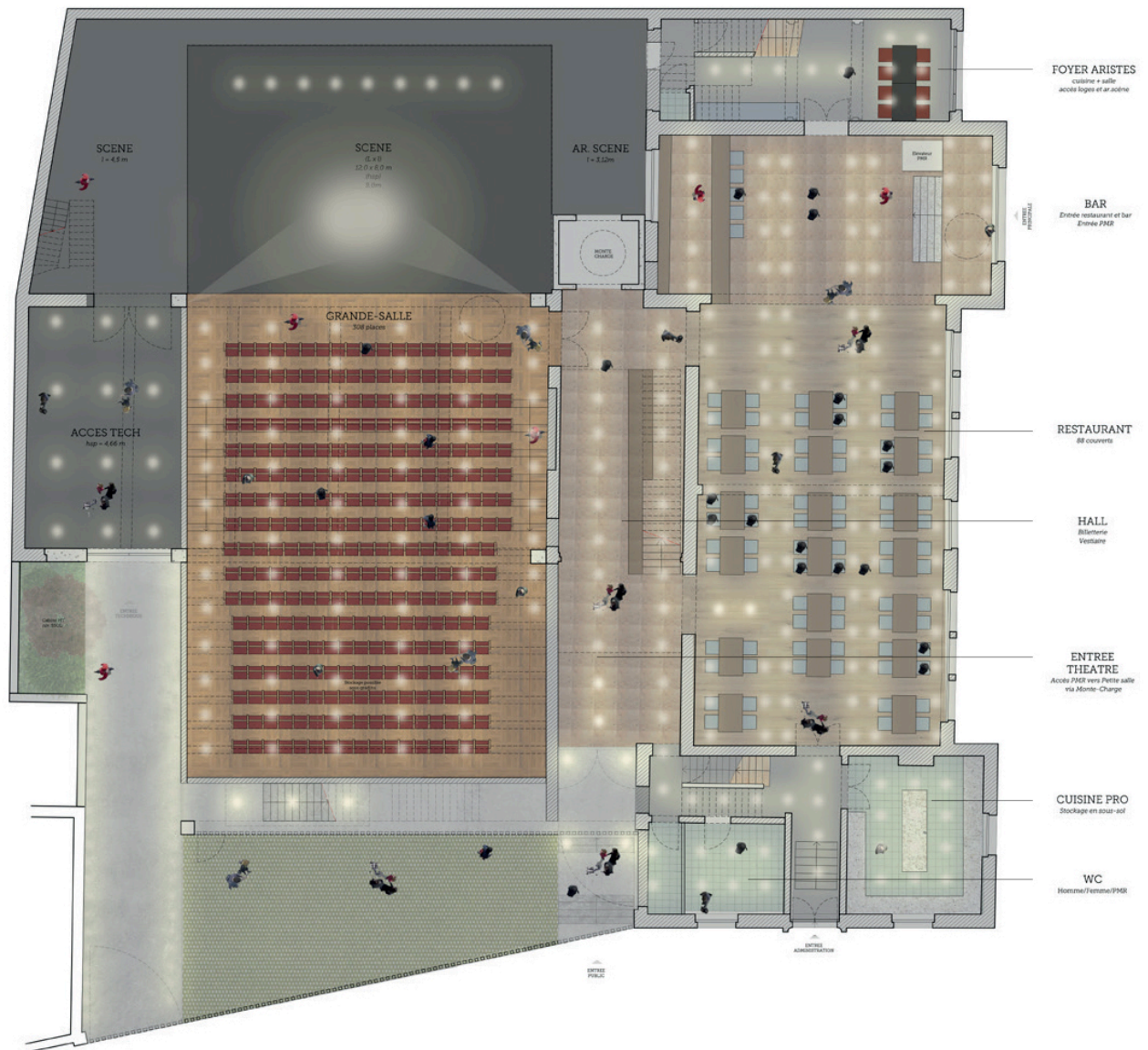
LA PROGRAMMATION DES LIEUX

- Grande salle : 308 places
- Petite salle : 132 places
- Répétition (2 salles)
- Loges artistes, Foyer des artistes (30m²)
- Atelier costumes
- Accueil et Foyer spectateurs (60m²)
- Restaurant (88 couverts)
- Espace Bar

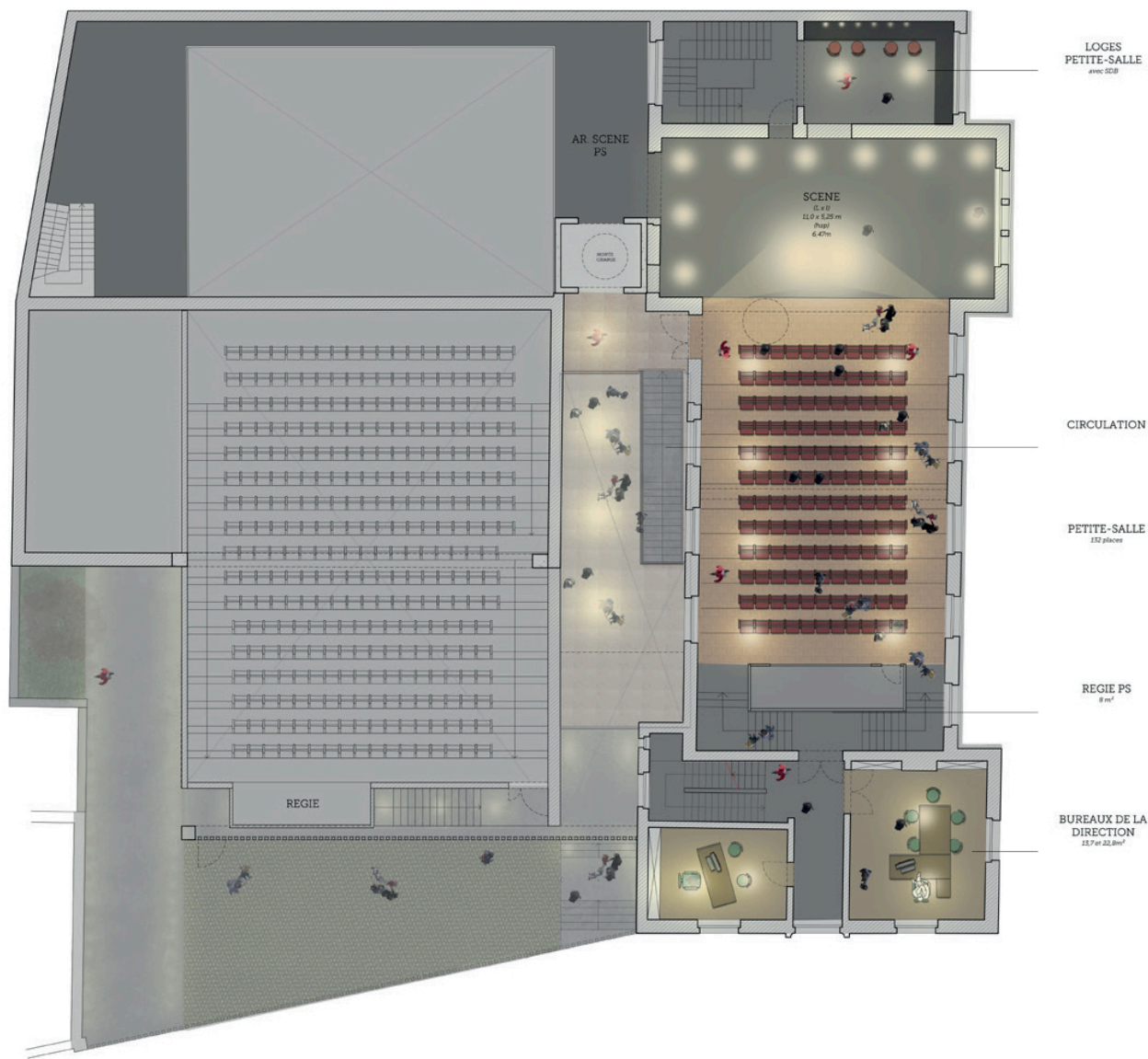
- Stockages
- Cuisine Pro
- ...

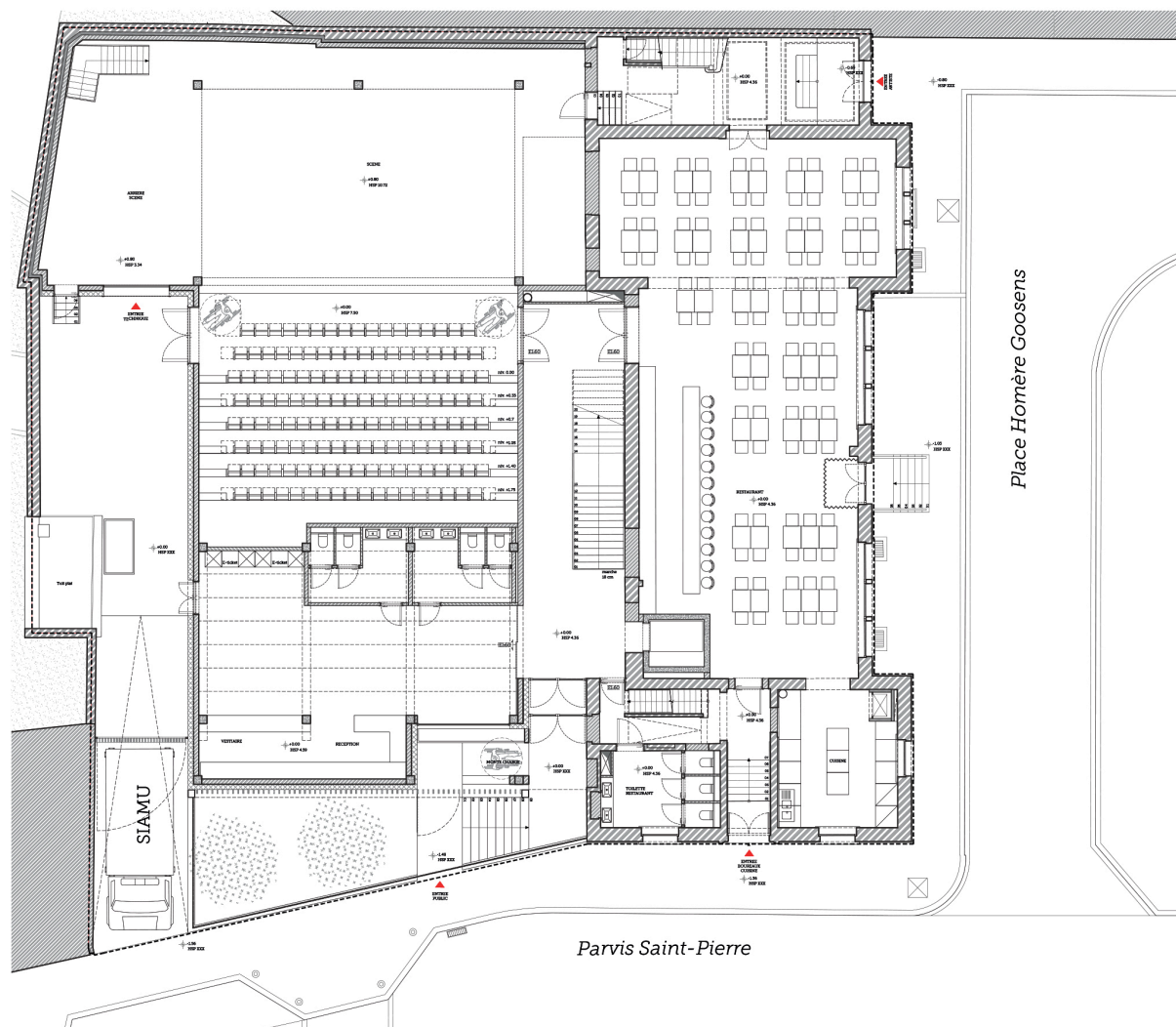
LE PROJET ARCHITECTURAL

SITUATION PROJÉTÉE - Plan de Rez-de-Chaussée



SITUATION PROJÉTÉE - Plan de Rez+1





COÛT DE L'OPÉRATION

L'entrepreneur Eiffage a évalué l'investissement nécessaire à la réalisation du projet architectural à hauteur de 6,8 Millions d'Euros (TTC).

Le budget global tient compte des honoraires des prestataires (Architecte, Stabilité, Techniques Spéciales) ainsi que des options budgétaires.

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

St'art Invest accorde un prêt à la société anonyme Espace Public de 2 millions d'euros.

Patricia Ide, Michel Kacenelenbogen, directeurs du Théâtre le Public ainsi que Francis Metzger, le maître d'oeuvre du projet comptent déjà parmi les investisseurs du projet.

Ensemble, ils apporteront un million d'euros de participation sous forme de prêt et/ou de capital.

A ce jour, l'ensemble des moyens financiers nécessaires pour mener à bien ce projet sont presque totalement rassemblés.

Espace Public S.A., sous l'égide de ses administrateurs, organise une levée de fonds qui prendra la forme d'un placement privé et proposera des prêts d'un montant minimum de 100.000€ pour un rendement de 3% pendant 30 ans. D'autres hypothèses dans le cadre de ce placement privé peuvent être envisagées.

CE PROJET VOUS PARLE, VOUS AVEZ ENVIE DE LE SOUTENIR ? CONTACTEZ-NOUS.

Caroline Vanden Eynde

caroline@vdeynde.net

02 724 24 49

Un nouveau théâtre à Uccle > Restauration du patrimoine communal > Un lieu ouvert sur le quartier > Synergies participatives > Une nouvelle dynamique en journée et en soirée

ESPACE PUBLIC



THÉÂTRE
LE PUBLIC
UN MALIN PLAISIR

LA PRESSE EN PARLE :

[Cliquez sur ce lien pour consulter les articles](#)

